



L'équipe
du Pôle Enfance

p. 15



Les médailles
communales

p. 5



Le chêne du
jumelage

p. 5

Commerce
p. 4



PADD
p. 10 à 13



IME
p. 6



Vêtements et matériels multi-sports



ZAC Le Parc
Route de Rennes
Face au Leclerc
LECOUSSE
Tél. 02 99 99 23 15



Travaux Publics • Particuliers & Professionnels

Aménagements Extérieurs

- Emulsion bitume
- Enrobé noir et couleur
- Béton désactivé
- Pavage
- Dallage, etc.
- Assainissements
- Terrassements
- Location d'engins
- Transport

Tél. 02 99 94 33 14
Tél. 02 99 94 33 08

4, rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE
sergedauguet@aliceadsl.fr
www.dauguet-amenagement-exterieur.fr



PASCALTUAL E.U.R.L.

CARRELAGE-FAIENCE
REVETEMENT DE SOLS

BUREAU : Tél. 02.99.94.24.20
3, boulevard André Malraux - 35133 LÉCOUSSE

ATELIER : Tél. 06.67.27.05.95
35460 St-Brice-en-Coglès



Cherbonnel Eric
Charpente bois

35133 - LÉCOUSSE 02 99 99 20 47
www.charpente-fougères-35.fr

SOCIETE DES TECHNIQUES D'AMENAGEMENT



URBANISME - INFRASTRUCTURES
AMENAGEMENT - PAYSAGE
MAITRISE ŒUVRE VRD



47-49, Rue Kléber - B.P. 80416 - 35304 FOUGÈRES CEDEX
Tél. 02 99 99 99 49 - Fax 02 99 99 38 11 agence.fougères@tecam.fr
www.tecam.fr



Tél. 02 23 51 10 22

- Création
- Entretien
- Maçonnerie de jardin
- Terrasse en bois
- Étude, Conseil et Devis
- Services à la personne

4, rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE
maximedauguet@aliceadsl.fr
www.dauguet-amenagement-exterieur.fr

imprimerie LABBÉ

- Flyers ■ Dépliants ■ Catalogues ■ Calendriers
- Edition brochures ■ Fiches techniques
- Journaux municipaux ■ Notices techniques
- Plaquettes ■ Chemises ■ Classeurs ■ Livres
- Carnets ■ Blocs ■ Têtes de lettre
- Cartes de visite ■ Enveloppes ■ Etiquettes
- Pelliculage, vernis, découpe etc...

de la mise en page à la finition...
une chaîne graphique complète



ZA La Meslais - LÉCOUSSE - 35305 FOUGERES
Tél. : 02 99 94 25 26 - Fax 02 99 99 30 06
Email : imprimerie.labbe@wanadoo.fr



PEINTURE - DECORATION
REVÊTEMENTS MURS ET SOLS
VITRERIE - RAVALEMENT

Thierry PILLET

35133 LÉCOUSSE
Tél. 02.99.94.59.00
Port. 06.79.71.48.18
e-mail : thierry.pillet.peintre@orange.fr



sommaire

→ COMMUNICATIONS 4-13

L'ouverture du bar-épicerie-multiservices
Six bénévoles associatifs décorés
La plantation du chêne du jumelage
Le Breizh Electric Tour
L'extension du cimetière
Les travaux rue A.Berthelot et place de l'église
Un carrefour à feux boulevard de la Motelle
Le lotissement Le Clos des Prés
Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

→ ENFANCE JEUNESSE 14-16

L'actualité des écoles
L'équipe du Pôle Enfance
Une classe externalisée de l'IME
Les chiffres de la rentrée scolaire

→ INITIATIVES 17-20

L'exposition « En route »
Le marché de Noël
Le méchoui de l'UNC-AFN
La sortie de l'US Lécousse
Le Forum des associations
L'actualité de la médiathèque
Les classes 7
L'hommage aux « morts pour la France »

→ SERVICE 21-23

Carol-Anne Demé au service Urbanisme
L'État-civil
Les permis de construire
Les déclarations de travaux
Les numéros utiles



Bernard Marboeuf,

les adjoints

*et les conseillers municipaux
de Lécousse,*

*vous souhaitent un joyeux Noël
et vous présentent leurs meilleurs vœux
de santé et de joie partagée
pour l'année 2018*

Cérémonie des vœux : samedi 23 décembre

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire se tiendra le samedi 23 décembre, à 11 h, à la salle Hermine. Tous les Lécoussois sont invités à y participer.

Arbre de Noël : samedi 23 décembre

L'Arbre de Noël organisé par la commune se déroulera le samedi 23 décembre, à partir de 15 h, à la salle Hermine. Cette année, les enfants assisteront au spectacle de Laurent Téo, le magicien des ballons. L'artiste de Saint-Herblain (44) est considéré comme l'un des meilleurs sculpteurs sur ballons en France. Au programme de l'après-midi également : la traditionnelle distribution de friandises et des tours en carriole avec le Père Noël. Gratuit.





➔ Commerce de proximité : Sophie Le Breton, gérante du « Café de la place » et de « L'épicerie Saint Martin »

Après plusieurs semaines de travaux, le bar-épicerie-multiservices vient d'ouvrir ses portes au 4, place Saint Martin des Champs. Le Conseil municipal a décidé de dénommer les deux commerces, qui disposent d'entrées séparées, de la façon suivante : « Le Café de la place » et « L'épicerie Saint Martin ».

À la suite d'entretiens menés avec l'assistance de la CCI, la commune a attribué la location-gérance à Sophie Le Breton. Âgée de 45 ans, cette Caennaise d'origine connaît bien le métier, puisqu'elle travaillait depuis 10 ans dans un bar-tabac-presses-jeux à Honfleur (14). « J'aime le commerce. Je pense avoir un bon contact avec la clientèle » confie-t-elle. « Je ne connaissais pas Lécousse, mais j'ai postulé car je souhaitais m'installer dans une petite commune. Faire vivre

un commerce de proximité me motive beaucoup. »

Outre les produits classiques qu'on trouve en épicerie, Sophie Le Breton propose un rayon de fromages à la coupe, ainsi que des produits bio et locaux. « Les fruits et légumes bio proviennent du Jardin de l'Euhe, à Lécousse. Les galettes et crêpes, qui sont vendues en fin de semaine, sont fournies par le Café de l'abattoir, à Fougères. Valoriser la production locale me tient à cœur. »

En plus de la vente de tabac dans le bar, le commerce assure divers services de proximité : Relais Poste, Relais Colis, dépôt de pain et journaux locaux. « Pour que le commerce vive, il faut que les habitants jouent le jeu et viennent au magasin » ajoute la sympathique gérante. « Ce serait aussi



une façon de remercier la commune qui s'est beaucoup investie dans ce projet qui contribue à l'attractivité du centre bourg. »

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 7 h 30 à 14 h et de 15 h 30 à 19 h 30, dimanche de 8 h à 13 h.

➔ 150 000 € de travaux

L'ancienne épicerie a été entièrement réaménagée afin de créer deux espaces relativement séparés, avec deux accès différents : d'un côté le bar-tabac, de l'autre l'épicerie. Les deux commerces sont reliés par une estrade centrale qui permet à Sophie Le Breton de gérer les deux activités. Une grande vitre et une porte vitrée à galandage séparent les deux espaces.

Un soin particulier a été apporté à la décoration. Doté d'une grande banquette qui dessert plusieurs tables, le bar-tabac affiche une belle élégance. Les teintes chocolat et terre de Sienna apportent chaleur et convivialité à l'espace. Dans l'épicerie, les gondoles, vitrines réfrigérées et autres tables de masse sont organisées de façon fonctionnelle. Souvent associée au monde végétal et à la nature, la couleur vert pomme domine.

Après étude, le Conseil municipal a confié les travaux aux entreprises suivantes :

- travaux et agencement du local : entreprise Pelé menuiserie et agencement pour un montant de 57 190,76 € HT
- mobilier et équipements du commerce : Pelé menuiserie et agencement pour un montant de 54 013,24 € HT
- réfection des peintures : entreprise Morin pour un montant de 7 731,60 € TTC
- travaux d'électricité et de plomberie : entreprise Gullient pour un montant de 4 399,74 € TTC
- acquisition de vitrines réfrigérées : entreprise Lainé pour un montant de 7 545,36 € TTC

➔ Médaille communale : six bénévoles associatifs décorés

Le vendredi 17 novembre, Monsieur le Maire a remis la médaille communale à six bénévoles associatifs au cours de la Soirée du bénévolat. Les personnes honorées ont été proposées par les associations elles-mêmes. Monsieur le Maire a d'ailleurs regretté qu'il n'y ait aucune femme dans la liste. « *Être bénévole, c'est être au service des autres. C'est donner de son temps sans compter pour servir les autres* » a-t-il déclaré dans son discours.

Roland Coueffé. Licencié à l'ASL Tennis depuis 1988, il est le trésorier de l'association depuis 1992. Il a été capitaine d'équipe à plusieurs reprises : des + de 35 ans en 1996, des + de 45 ans en 2003 et des + de 55 ans en 2008. De 2002 à 2007, il a été le capitaine de l'équipe 2 seniors. Selon Didier Courteille, le président de l'association, « *Roland est la personne que tout le monde aimerait avoir dans son club* ».

Jean-Pierre Cornée. Bénévole à l'école de foot de l'Espérance depuis 30 ans, il assure le secrétariat du club depuis 1991.

Dominique Messé. Bénévole au club de gym depuis 17 ans, il a été vice-président en 2006 et 2007. Il a assuré la présidence pendant 7 ans, de 2008 à 2015.

Jean-François Buffet. En 1996, il a repris le comité des fêtes qui était en sommeil depuis plusieurs années. Aujourd'hui, l'association organise des événements annuels incontournables : le carnaval, la



▼ De gauche à droite, en compagnie de leurs épouses : Jean-François Buffet, André Quernée, Jean Pelée de Saint Maurice, Dominique Messé, Roland Coueffé, Jean-Pierre Cornée, ainsi que Monsieur le Maire.

fête de la Saint-Jean, la braderie du jouet. Il est aussi à l'origine de la création des Foulées lécousoises,

Jean Pelée de Saint Maurice. Membre de la section d'anciens combattants UNC-AFN depuis 1970, il en a été le président de 1981 à 2016. Il est aujourd'hui président d'honneur de l'association. La présidence est assurée par son épouse.

André Quernée. Elu conseiller municipal en 2001, il a repris la présidence de l'ACLé

cette même année, au moment où l'association était menacée. Deux ans après, les problèmes financiers étaient résolus et l'association s'est vite développée. En 2011, il a quitté la présidence pour devenir vice-président. Il reste un membre très actif, puisqu'il est responsable de l'atelier musique et rend de nombreux services. Chaque année, il remplace le vrai Père Noël au spectacle des enfants.

➔ Plantation : le chêne du jumelage



Le petit chêne offert en avril dernier par les enfants de Steinsoultz, lors de la cérémonie officielle de jumelage, a été planté à Lécousse le vendredi 3 novembre. Un coin de pelouse, à l'entrée du Pôle Enfance, lui a été réservé. Monsieur le Maire a planté l'arbuste et mis les premières pelletées de terre. Munis de petites pelles, les enfants ont poursuivi la plantation. « *Ce chêne grandira avec vous* » a déclaré le Maire aux enfants. Les membres du comité de jumelage, dont le président Hubert Piedvache, étaient bien évidemment présents. Petits et grands se sont ensuite retrouvés autour d'une boisson chaude ou froide.

➔ **Breizh Electric Tour :
un équipage de Lécousse-Javené**



▼ Daniel Tancerel (à droite) et Michel Benedetti (à gauche) sont membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 35).

Daniel Tancerel, adjoint au maire de Lécousse, et Michel Benedetti, adjoint au maire de Javené, ont participé ensemble à la première édition du Breizh Electric Tour. Organisé par le Pôle Énergie Bretagne (qui regroupe les 4 Syndicats d'Énergie de la région), avec le concours de la Région Bretagne et le soutien technique de la société Tour Véhicules Électriques (TVE), ce rallye d'éco-conduite à la découverte de la Bretagne s'est déroulé du 14 au 16 septembre. Avec une distance à parcourir d'environ 250 km par jour, l'objectif était de démontrer les capacités des véhicules électriques et de la mobilité durable. Au total, 72 équipages, représentant 14

marques et 17 modèles électriques, ont participé à l'épreuve. Le parcours a été tracé de manière à relier les 4 départements bretons avec une étape principale dans chaque département (Rennes, Vannes, Quimper et Saint-Brieuc) et des étapes complémentaires (Redon, Lorient, Saint Martin des Champs et Guingamp). Entre ces villes, les engagés ont emprunté des routes touristiques avec de superbes points de vue. Deux villages de la mobilité électrique ont été organisés à Rennes, lors de l'inauguration du Breizh Electric Tour, et à Quimper. Diverses animations ont ponctué le périple.

et aussi...

TLPE : nouveaux tarifs

Conformément à la loi, les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) sont actualisés chaque année dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation (hors tabac) de l'avant-dernière année. Pour l'année 2018, le taux de variation applicable aux tarifs de la TLPE s'élève à + 0,6 %.

Le produit de la TLPE des années précédentes a permis de financer les travaux d'aménagement du bar-épicerie-multiservices de la place Saint Martin des Champs (150 000 €).

Taxe d'aménagement : taux inchangé

Les Conseils municipaux devaient délibérer avant le 30 novembre pour assurer l'application de la part communale de la taxe d'aménagement en 2018. Le Conseil municipal a décidé :

- de maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 2,5 % sur l'ensemble du territoire communal
- d'appliquer les exonérations de plein droit fixées par la loi
- de maintenir l'exonération pour les abris de jardin soumis à déclaration préalable, égale à 50% de leur surface.



le chiffre

13 000 €

C'est l'économie réalisée par la commune en matière de consommation électrique entre 2013 et 2016, selon le bilan annuel du Conseil en Énergie Partagé (CEP). La baisse a été de 18 % en trois ans. La consommation électrique du patrimoine communal s'élève à 295 kWh par habitant, ce qui est inférieur à la moyenne des communes du Pays de Fougères de plus de 2 000 habitants (322 kWh par habitant).

Les actions globales d'économie d'énergie mises en place par la commune depuis 2012 ont permis une économie d'environ 24 000 € par an, soit 7,72 € par habitant. Les actions en cours pourraient permettre une économie supplémentaire d'environ 3 500 € par an, soit 1,10 € par habitant.



▼ De nouveaux mâts d'éclairage à lanternes LED ont été installés résidence La Garenne.

→ Extension et requalification du cimetière : l'avancée du projet



Suite à l'enquête publique, qui s'est déroulée en avril dernier, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet d'extension, sans aucune prescription. Le dossier a été soumis à l'avis de la commission départementale compétente en la matière, sur la base duquel a été pris l'arrêté préfectoral d'autorisation du projet. Les travaux démarreront dans les prochaines semaines.

L'extension comptera 91 concessions traditionnelles et 56 cavurnes. Un préau sera également construit à la jonction entre le cimetière existant et l'extension, pour permettre aux familles de se recueillir avant les inhumations. Sont prévus aussi l'aménagement d'une aire de collecte des déchets liés à l'entretien des tombes, ainsi qu'une reprise de l'allée principale du cimetière existant.

Suite à un avis d'appel à concurrence, le Conseil municipal a retenu les entreprises suivantes :

Lot n°1 - Terrassement - Voirie - Assainissement EP : entreprise Beaumont TP pour un montant de 57 360 € HT.

Lot n°2 - Espaces verts : entreprise Gorronnaise de Jardins pour un montant de 3 332,80 € HT

Soit un total de 60 692, 80 € HT, auquel il convient d'ajouter le coût d'acquisition des bordures granit pour 3 640 € HT.

Le montant total de travaux s'élève donc à 64 332, 80 € HT

Les travaux seront subventionnés à hauteur d'environ 19 000 € (soit 30 % du montant total HT) au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

et aussi...

Réfection des trottoirs : rue Bouessel-du-Bourg et rue de Saint-Malo

Comme prévu au budget 2017, une consultation a été réalisée pour la réfection des trottoirs rue de Saint-Malo et dans la première partie de la rue Bouessel-du-Bourg. Après analyse des offres, le Conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise Dauguet Serge SARL pour un montant de 5 001 € TTC.

Ces dernières semaines, des travaux de réfection des trottoirs ont été réalisés boulevard de la Côte du Nord. Le Conseil municipal a confié les travaux à l'entreprise Beaumont TP pour un montant de 8 067 € HT, soit 9 680,40 € TTC.

Rue de la Croix Dorée : un ralentisseur

Une consultation a été réalisée pour la réalisation d'un ralentisseur rue de la Croix Dorée. Après analyse des offres, le Conseil municipal a retenu les entreprises suivantes :

- Friteau TP pour un montant de 1 402,50 € HT (création du ralentisseur)

- JMG pour un montant de 2 068 € HT (fourniture et pose de la signalétique)

Le montant total des travaux s'élève donc à 3 470, 50 € HT, soit 4 164, 60 € TTC.

Vallons Saint-Martin : rétrocession à la commune

Conformément à la convention de rétrocession établie avec la société MABIMMO, aménageur du lotissement Les Vallons Saint-Martin, la rue Sainte-Anne, la rue Saint-Yves, le boulevard de Pontflevoy et leurs équipements (voirie, réseaux et espaces verts) ont été intégrés au domaine communal. Le linéaire de voirie communale est donc passé de 30 579 ml à 30 944 ml.



→ Rue Auguste Berthelot et place Saint Martin des Champs : travaux en début d'année



La commune s'apprête à lancer un chantier d'envergure : l'aménagement de la rue Auguste Berthelot couplé à la réfection de la place Saint Martin des Champs. Le choix des entreprises a été validé par le Conseil municipal le 8 décembre dernier. Les travaux démarreront au cours des premières semaines de l'année.

Rue Auguste Berthelot, le chantier inclura la mise en service de l'éclairage public, la réalisation de bordures, l'aménagement de deux plateaux ralentisseurs (dont un

au droit du lotissement), ainsi qu'un nouvel enrobé. La rue sera interdite à la circulation pendant les travaux (sauf pour les riverains). Une déviation sera mise en place.

Sur la place Saint Martin des Champs, les travaux comprendront : la création d'un parvis devant l'entrée principale de l'église, l'aménagement d'un sens unique sur la voie longeant le Monument aux Morts (vers la rue des Vieilles Cours), la rénovation complète du trottoir devant le parking de l'hôtel de ville, la rénovation de l'éclairage public avec des lampes LED.

→ Boulevard de la Motelle : aménagement d'un carrefour à feux



Par délibération du 31 mars 2016, le Conseil municipal a confié au cabinet Tecam une étude pour la réalisation du carrefour à feux au croisement du boulevard de la Motelle, de la rue de la Butte et de la rue de la Mésangère. Pour passer à la phase de travaux et réaliser la consultation d'entreprises, le Conseil municipal a confié à Tecam une mission de maîtrise d'œuvre complémentaire (marchés et suivi

des travaux, assistance aux opérations de réception, etc.) pour un montant de 11 400 € TTC, soit 13 680 € TTC.

L'étude est en cours de finition. Les travaux comprendront : l'installation de feux tricolores, la création d'une voie réservée uniquement aux bus avec un feu tricolore spécifique, ainsi que l'aménagement d'un arrêt de bus.

et aussi...

Travaux de requalification : du granit breton

Compte tenu des besoins de bordures et dalles en granit pour les travaux d'extension du cimetière et d'aménagement de la rue Auguste Berthelot avec la place Saint Martin des Champs, une consultation a été réalisée auprès de deux fournisseurs afin de garantir l'origine bretonne des matériaux. Après analyse des offres, le Conseil municipal a retenu La Générale du Granit aux montants suivants :

- requalification et extension du cimetière pour un montant de 3 640 € HT
- aménagement de la rue Auguste Berthelot et de la place Saint Martin des Champs pour un montant de 39 542,50 € HT

Soit un montant total de 43 182,50 € HT

Services techniques : un nouveau camion

Suite au vol du camion Renault Master des services techniques, dans la nuit du 28 au 29 septembre, une consultation a été lancée afin de pouvoir rééquiper au plus vite le centre technique. Le remplacement de ce camion était urgent : en période hivernale, la commune doit être prête à intervenir en cas de chute de neige. Le Conseil municipal a décidé d'acquérir un véhicule d'occasion Nissan Cabstar auprès du garage ALTACAMA, à Trégueux (22), pour un montant de 39 367 € TTC.

Réseaux EU/EP : les contrats de dératisation

Les contrats de dératisation conclus avec la société FARAGO ont été renouvelés aux conditions suivantes :

- contrat de prévention et de lutte contre les rongeurs : traitement des réseaux d'eaux usées et pluviales avec deux passages par an (1 346,10 € HT, soit 1 615,32 € TTC)
- contrat de sanitation à l'école Montaubert contre les nuisibles (traitement contre les rongeurs et les insectes avec quatre passages par an (349,70 € HT, soit 419,64 € TTC)
- interventions ponctuelles : dératisation (128,70 € HT), destruction nid de guêpes ou frelons (91 € HT en semaine).

→ Le Clos des Prés : la commercialisation est lancée



L'aménageur Nexity (Saint-Grégoire) a lancé la commercialisation du futur lotissement Le Clos des Prés. Situé au lieu-dit La Garenne, le programme comportera 42 parcelles d'une surface de 264 m² à 702 m². Sept lots supplémentaires seront réservés à des constructions individuelles à vocation sociale. Un lot sera

également réservé à la construction d'un petit collectif à vocation sociale.

Le permis d'aménager a été délivré par la mairie le 9 mai dernier. Les travaux de viabilisation des terrains (pose des réseaux, terrassement voirie, etc.) vont démarrer prochainement.

à noter

Gel : protégez vos compteurs !

Le service municipal de l'eau et de l'assainissement vous conseille de protéger vos compteurs contre le gel en période hivernale, mais aussi contre les chocs et tout autre accident. En effet, toute dégradation de ces appareils est imputable à l'utilisateur qui devra, en conséquence, supporter les frais de réparation. Veillez bien aussi au bon fonctionnement des robinets (d'arrêt avant compteur et de purge) permettant la vidange des appareils en période de gel. Protégez également les regards ou citerneaux installés à l'entrée des propriétés. En cas de dysfonctionnement, contactez le service au 02 99 94 88 88.

Rennes Métropole : une enquête sur les déplacements

De janvier à avril 2018, Rennes Métropole va réaliser une enquête sur les déplacements des habitants d'Ille-et-Vilaine, en partenariat avec le Département, la Région, l'Etat et la Caisse des dépôts. Cette enquête de grande ampleur vise à mieux connaître les pratiques et les besoins des habitants en matière de déplacements à l'échelle du département. Les résultats permettront d'organiser les services et les aménagements pour l'ensemble des modes de déplacement. Plus de 5 000 ménages seront interrogés à leur domicile ou par téléphone. Les entretiens seront réalisés par les enquêteurs des sociétés TEST-SA et ED-Field. Si vous êtes sélectionnés, merci pour votre contribution.

→ La Dorissais : des aménagements



Des travaux d'aménagement (terrassement, voirie et eaux pluviales) ont été réalisés chemin de la Dorissais, afin d'améliorer l'accessibilité de cette voie. Le Conseil municipal a confié les travaux à l'entreprise Daugeat Serge SARL pour un montant de 35 144 € HT, soit 42 172, 80 € TTC

→ La Pilais : une traversée piétonne



Parallèlement aux travaux de réfection d'enrobés effectués par la DIR Ouest sur la rocade, une traversée piétonne a été aménagée au giratoire de La Pilais. Une zone refuge centrale a été créée afin de pouvoir traverser en deux temps. Par contre, il n'y a pas de marquage au sol car le ronds-points est situé hors agglomération. En accord avec la DIR Ouest, le Conseil municipal a confié les travaux à l'entreprise COLAS, pour un montant de 27 785, 40 € TTC.

→ Révision générale du PLU : les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Après la phase de diagnostic, la procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'est poursuivie avec l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Pièce maîtresse du PLU, ce document planifie à court et moyen termes l'organisation du territoire communal selon les objectifs nationaux de développement durable et des politiques d'urbanisme, d'habitat et de transport. Comme le prévoit la loi, le PADD a été soumis au débat du Conseil municipal le 6 octobre dernier. Il a également été présenté aux institutions et organismes partenaires (Etat, Département, SCoT, Fougères en tant que ville voisine, Chambre de commerce, Chambre d'agriculture, etc.).

Axe 1 : Un cadre de vie à préserver

Protéger la Trame Verte et Bleue, élément dynamique du paysage et de l'identité lécousoise

À l'échelle du territoire et en appui du Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Bretagne, le PLU va assurer une protection de l'ensemble des milieux et éléments de la Trame Verte et Bleue.

Au titre de la Trame Bleue, il s'agira de protéger l'ensemble des cours d'eau traversant ou longeant le territoire, ainsi que les zones humides identifiées lors de l'inventaire mené sur le territoire en 2011.

Au titre de la Trame Verte, seront protégés les boisements, la ripisylve (formations buissonnantes sur les rives d'un cours d'eau) et certaines haies bocagères.

Le PLU s'engagera également à prendre en compte la biodiversité urbaine à travers l'ensemble des espaces verts publics, au premier rang desquels se trouve la coulée verte du Pont-Sec.

Révéler et valoriser les paysages ruraux et urbains et le patrimoine bâti, témoins de l'histoire communale et de son évolution

La diversité et la qualité des paysages, tant urbains que ruraux, sont des éléments essentiels de la qualité du cadre de vie, de l'identité de la commune et de la dynamique touristique. Le PLU garantira :

- la préservation des vues remarquables sur le grand paysage et le patrimoine fougérais
- le maintien de la qualité des entrées de ville en envisageant la requalification de certaines d'entre elles (notamment celle du boulevard de la Côte du Nord)
- la conservation du caractère particulier de la butte boisée et urbanisée de la Basse Porte-Guillardière
- la protection et la valorisation des éléments patrimoniaux qui témoignent de l'histoire de la commune

Engager une démarche de développement et d'aménagement, protectrice des ressources de la commune

Le projet communal sera de préserver les ressources de son territoire. Concernant la protection de la ressource en eau, il s'agira de définir un zonage compatible avec l'objectif de protection des périmètres des captages d'eau potable de la Couyère et de Fontaine la Chèze.

Dans un objectif de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain, le PLU :

- priorisera le développement dans les zones urbanisées du bourg, par le renouvellement urbain ou la densification
- appliquera une règle de densité de 20

logements/ha dans les nouvelles opérations urbaines menées sur la commune

- divisera par 5, par rapport au PLU de 2005, les surfaces à vocation d'habitat, afin de garantir une plus grande cohérence entre les besoins de la commune, les surfaces ouvertes à l'urbanisation et la conservation d'espaces agricoles pérennes.

Concernant l'air et l'énergie, le PLU portera les ambitions nationales et celles du futur Plan Climat Energie Territoire de Fougères Agglomération.





Axe 2 : Un pôle de vie à affirmer

Maintenir des capacités d'accueil diversifiées pour une nouvelle population

Le choix sera porté sur une production moyenne de 28 logements par an, soit un total de 340 logements sur la période 2017-2028. Sur la base de cet objectif, la population communale pourrait gagner 600 habitants et atteindre 3 600 à 3 700 habitants.

En cohérence avec les objectifs de modération de la consommation d'espaces, le choix des secteurs destinés à accueillir les futurs logements s'appuiera sur un objectif de renouvellement urbain et de recomposition de la trame urbaine existante. Deux projets seront privilégiés : un projet combinant l'accueil d'activités tertiaires avec un quartier intergénérationnel sur le secteur de l'ancienne scierie à La Garenne, et un projet combinant habitat et activités sur le site potentiellement libéré par l'entreprise Atlantem sur le secteur de la Croix Dorée.

Un objectif de densification des espaces déjà urbanisés du bourg sera également poursuivi.

En complément, il est toutefois nécessaire d'envisager un potentiel de développement en extension des espaces urbanisés : du cœur de bourg vers le secteur de l'Euclie, et entre le boulevard de la Motelle et le boulevard de Bliche.

Mettre en œuvre une stratégie de développement économique permettant de maintenir le ratio habitant/emploi

Le profil socio-économique de la commune montre actuellement un bon équilibre entre la population active communale et le nombre d'emplois disponibles sur le territoire. Ce constat conforte le statut de pôle de vie de Lécousse, en appui du pôle principal de Fougères. Pour maintenir cet équilibre, il est nécessaire de conforter et développer les entreprises installées sur le territoire, et accueillir de nouveaux établissements. Cet

objectif devra permettre de consolider la diversité économique et de renforcer l'attractivité du territoire.

- **les entreprises agricoles** : le PLU mettra en place un zonage et une réglementation adaptée à leurs besoins de développement et/ou de diversification
- **les activités commerciales et de services** : elles sont identifiées sur deux pôles (le bourg, l'ensemble commercial Le Parc-La Pilais). La création d'activités commerciales en dehors de ces pôles sera maîtrisée. Cette maîtrise permettra d'éviter le dispersement de l'offre sur le territoire.
- **les activités artisanales et industrielles** : le PLU mettra en place une offre variée d'accueil dans les zones existantes (La Meslais, la Martinais, la Guillardière, la Côte du Nord). Un petit secteur artisanal sera créé à La Couyère (l'emprise sera limitée à 1 ha maximum).
- **les activités touristiques** : la proximité de Fougères et de son patrimoine reconnu constitue un axe touristique porteur pour l'économie locale. Le PLU prendra en compte les projets de valorisation touristique du territoire.

à noter

Révision du PLU : les prochaines étapes

La phase d'élaboration des documents réglementaires et d'arrêt du projet va se poursuivre encore pendant quelques mois. Une nouvelle réunion avec les institutions et organismes partenaires (Etat, Département, SCoT, Ville de Fougères, etc.) aura lieu en début d'année 2018.

Une fois arrêté par le Conseil municipal, le projet de PLU sera soumis à enquête publique et présenté aux habitants lors d'une nouvelle réunion de concertation. Le document sera également communiqué pour avis aux différents partenaires. Le PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par le Conseil municipal à la fin de l'année 2018.

Axe 3 : Une dynamique de proximité à renforcer

Agir en faveur de la mixité sociale et générationnelle

Le projet communal, en matière d'habitat, doit permettre de répondre à la diversité des besoins en matière de logement. Cette orientation est d'autant plus importante que le diagnostic a mis en avant un vieillissement important de la population qu'il convient de prendre en compte, et de modérer désormais en incitant de jeunes ménages à s'installer sur le territoire.

En matière de mixité sociale et générationnelle, le PLU renforcera l'effort de production de logements à loyers modérés, en se fixant un objectif de 15 % dans la production neuve de logements. La diversité des typologies d'habitat et des tailles de parcelles sera favorisée. Le PLU privilégiera également le développement d'un habitat adapté aux personnes âgées, notamment par la création d'une résidence seniors sur une partie du site de l'ancienne scierie, à La Garenne.

Conforter les équipements et renforcer leur accessibilité

Le PLU va conforter le pôle sportif et de loisirs, facilement accessible grâce aux liaisons douces de la coulée verte. La vocation multifonctionnelle du bourg sera affirmée, en permettant le développement des équipements existants, des services de santé et l'implantation de nouveaux équipements de proximité.

Favoriser la mise en place d'alternatives à l'automobile dans les déplacements quotidiens

L'objectif sera d'inciter la population à recourir davantage aux modes de déplacement doux et aux transports collectifs. Dans ce cadre, la création de nouveaux cheminements doux sera envisagée dans

les nouvelles opérations urbaines et dans d'autres espaces.

En parallèle, le PLU va envisager la création d'une seconde aire de covoiturage près du giratoire de la Meslais. Le PLU sera favorable également au développement des transports collectifs de l'agglomération sur le territoire communal. Dans le cadre d'un usage de loisirs, il maintiendra la continuité des itinéraires pédestres recensés sur le territoire.

En matière de projets routiers, le PLU prendra en compte tout projet destiné à permettre la réalisation de la rocade nord de Fougères.

Maintenir la convivialité autour des espaces de loisirs dans le bourg

Pour préserver, voire renforcer, cette convivialité dans les années à venir, les orientations suivantes seront poursuivies :

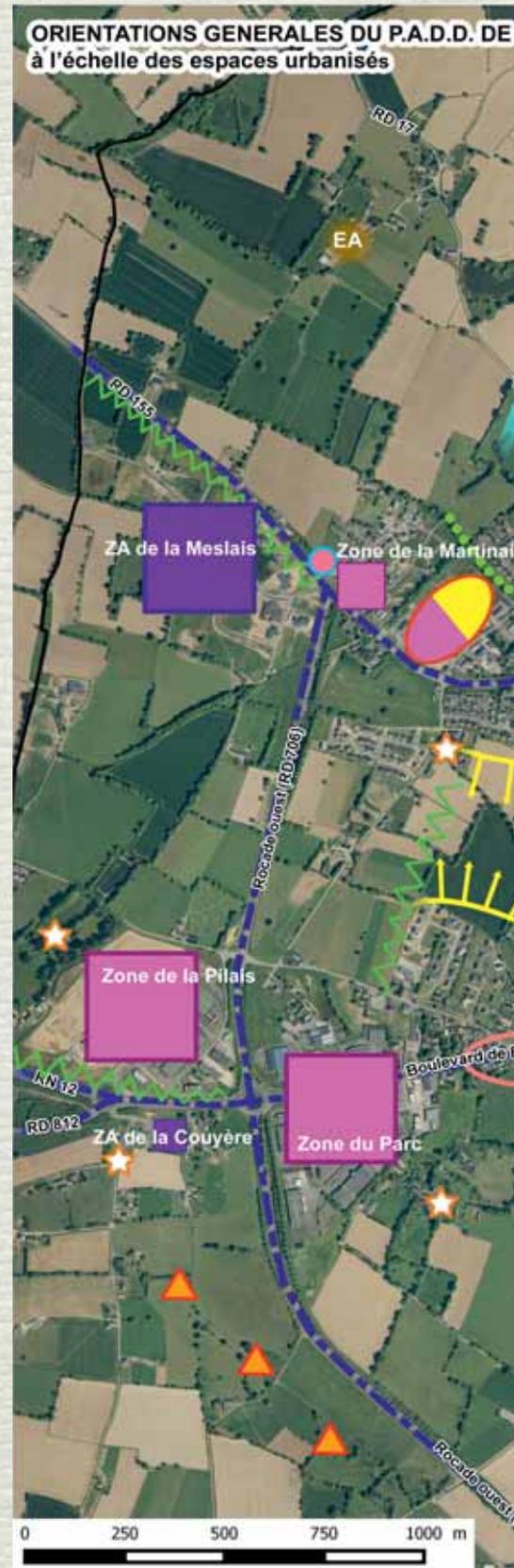
- la préservation des espaces verts dans les quartiers d'habitat et la création, selon les besoins et les possibilités, de nouveaux espaces publics de quartier
- le maintien de la zone de jardins potagers existante à l'entrée-est du bourg, en bordure du boulevard Jean Monet

Favoriser la connectivité du territoire

La desserte du territoire en réseaux numériques constitue un enjeu essentiel de l'attractivité du territoire. Les aménagements et opérations à créer devront anticiper et faciliter les déploiements des réseaux.

Prendre en compte les réseaux d'énergie

Concernant les réseaux d'énergie, le PLU assurera la cohérence entre son projet de développement et les capacités actuelles des réseaux d'énergie (électricité et gaz).





➔ **Ecole primaire Montaubert : la rencontre avec Maria Jalibert**

Le vendredi 17 novembre, les élèves de maternelle ont rencontré l'auteure-illustratrice Maria Jalibert dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse. L'artiste est venue partager son travail avec les 3 classes de l'école maternelle. Chaque classe avait participé à la réalisation d'un parcours scénographique inspiré de ses livres « Ronds, Ronds » et « Le Joyeux Abécédaire », après avoir lu et relu 8 de ses albums.

En classe, elle a d'abord échangé avec les élèves, en expliquant comment elle travaillait avec des jouets (ceux de ses enfants, mais aussi d'autres glanés ici ou là), qu'elle mettait en scène puis photographiait. Un astronaute, un Egyptien, un chevalier, un clown, une cuisinière et une fermière font la ronde des jouets dans son livre « Bric-à-brac ».

Après ce moment d'échange en petite section, les enfants devaient retrouver chaque jouet sur les pages illustrées. Enfin, comme dans son livre « Ronds,



Ronds » les petits ont participé à une œuvre collective sur les ronds dans la campagne.

En moyenne et grande section, les élèves ont eu le plaisir de participer à un atelier découpage-collage d'étiquettes de jeux

aux formes variées, en vue de réaliser un personnage imaginaire. L'occasion de découvrir que derrière un livre, il y a une vraie personne et un métier qui demande beaucoup de travail !

➔ **Ecole Notre-Dame : le visite de Julie Colombet**

Dans le cadre du 33^e Salon du Livre Jeunesse, les classes de maternelle ont reçu l'auteure-illustratrice Julie Colombet le jeudi 16 novembre. Après lui avoir posé quelques questions (« Comment écrit-elle ses livres ? » « Aime-t-elle les animaux ? », car ils sont le sujet principal de ses livres), les enfants ont participé à des ateliers.

Les TPS-PS-MS ont utilisé des pochoirs d'animaux extraits de l'album « Le Rendez-vous ». Ils ont tamponné avec un pinceau mousse tout autour du pochoir ou à l'intérieur de la forme, en réalisant des mélanges de couleurs.

Les MS-GS ont quant à eux participé à un atelier carte pop-up. Les enfants avaient auparavant découvert ce type de livres animés où les dessins sortent des pages. Ils ont choisi un animal, l'ont découpé et colorié. Enfin, les adultes présents ont agrafé la carte.



→ Personnel communal : l'équipe du Pôle Enfance

L'activité du Pôle Enfance étant estimée et maintenant stabilisée, la commune a pérennisé les emplois créés pour renforcer l'équipe d'animation lors de l'ouverture de l'équipement. En septembre dernier, deux adjoints d'animation, Sandra Pichot et Brendan Kerouas, ont ainsi rejoint l'équipe initiale composée d'Arnaud Benoist, directeur-coordonateur du Pôle Enfance, Lauriane Ehono, animatrice-directrice adjointe, et Martine Laisné, animatrice.

Âgée de 29 ans, Sandra Pichot est originaire de Fougères. Elle a travaillé auparavant dans une école de Rennes en tant qu'auxiliaire de vie scolaire (AVS). Elle connaît bien la commune, puisqu'elle a animé l'an dernier les TAP dans les écoles Montaubert et Notre-Dame. Elle était également animatrice au Pôle Enfance le mercredi et pendant les petites vacances. « *Je n'arrive pas en terrain inconnu* » confirme-t-elle. « *J'ai toujours voulu travailler auprès des enfants et je suis très heureuse de le faire dans ce bel équipement qu'est le Pôle Enfance.* »

Originaire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, Brendan Kerouas est âgé de 25 ans. Il occupait auparavant un poste de coordinateur des jeunes au sein du club de foot de sa commune. En emploi d'avenir, il animait également les TAP pour la communauté de communes de son territoire. « *J'aime travailler avec les enfants et leur faire découvrir des activités, notamment dans le domaine du sport* » confie-t-il. « *Je me suis intégré facilement. Ici, les conditions de travail sont excellentes et l'esprit d'équipe est très bon.* »



▼ Au premier rang, de gauche à droite : Martine Laisné (animatrice), Nathalie Barbedette (agent technique). Au deuxième rang, de gauche à droite : Lauriane Ehono (animatrice-directrice adjointe), Sandra Pichot (adjointe d'animation), Brendan Kerouas (adjoint d'animation), Arnaud Benoist (directeur).

En octobre dernier, Nathalie Barbedette a également rejoint l'équipe du Pôle Enfance en tant qu'agent technique (entretien des locaux, restauration). Auparavant, la jeune femme de 32 ans occupait un poste similaire à Chartres-de-Bretagne. « *Etant domiciliée à Louvigné-du-Désert, j'ai souhaité*

me rapprocher de mon domicile » explique-t-elle. « *Le Pôle Enfance est un équipement flambant neuf. C'est très agréable de travailler ici.* » En parallèle, Nathalie assure l'entretien des locaux tous les soirs à l'école primaire Montaubert.

→ Accueil de loisirs : les vacances de la Toussaint

Durant les vacances de la Toussaint, les enfants de l'accueil de loisirs ont découvert les coutumes d'autrefois à travers le fil conducteur « Le temps d'antan ». Au programme : une initiation au canevass et au tricot, l'apprentissage de l'écriture à la plume, le tournage d'un film en noir et blanc dont ils ont écrit le scénario, etc.

Une sortie à l'école d'autrefois de Saint-Gonlay (35) a permis aux 6-11 ans de découvrir les classes et les jeux de cour de nos aînés. Les enfants ont également participé à l'animation « C'est pas sorcier »,

qui s'est déroulée à la médiathèque communautaire à Fougères.

De leur côté, les 3-5 ans sont allés à la médiathèque de Lécousse voir un Kamishibai, une technique de conte d'origine japonaise basée sur des images.

Le défilé d'Halloween, en tenues d'autrefois, a également été un des temps forts des vacances.

Pour les vacances de Noël, la fabuleuse histoire de Dynamo le magicien sera à découvrir du mardi 2 au vendredi 5 janvier, avec un spectacle le jeudi 4 à 17 h 45.



➔ IME La Dussetière : une classe externalisée à l'école Montaubert



Depuis la rentrée de septembre, l'école primaire Montaubert accueille une unité d'enseignement externalisée de l'Institut Médico-Educatif (IME) La Dussetière.

« Ce projet, dont nous sommes à l'initiative, résulte d'un partenariat avec l'Inspection académique et l'Agence Régionale de

Santé » explique Eric Hayer, le directeur du centre La Dussetière (la structure regroupe un IME et un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile). « Ce mode de scolarisation, qui se développe en France, a pour objectif l'inclusion scolaire des élèves. En révélant leurs capacités d'adaptation et de communication,

l'apprentissage en milieu ordinaire leur permet de retrouver confiance en eux. »

Cette classe externalisée regroupe 7 enfants déficients intellectuels (avec ou sans troubles associés), âgés de 7 à 11 ans. Les élèves sont encadrés par deux professionnelles de l'IME : une enseignante spécialisée et une éducatrice de jeunes enfants. Le groupe partage le temps de récréation avec l'ensemble des élèves de l'école, ainsi que le repas à la cantine le vendredi midi. « Les échanges avec les autres enfants se passent très bien. Il n'est pas impossible que nous développiions ce temps commun du midi » souligne le directeur. « Des projets seront également organisés avec les autres classes de l'école : sorties, animations sportives, activités d'éveil, etc. Un projet chant et chorale est en cours avec des élèves de maternelle. »

La commune met à la disposition de l'IME, à titre gracieux, une salle de classe, ainsi que l'accès à la salle informatique et autres locaux. Seul un forfait annuel est demandé à l'IME pour les dépenses de fluides (eau, gaz, électricité, chauffage) et l'entretien des locaux.

Brèves

Argent de poche : le bilan 2017

Au total, 212 chantiers ont été réalisés pendant les vacances de Pâques et les mois de juillet et août, contre 209 l'an dernier. 33 jeunes âgés de 16 à 18 ans ont participé au dispositif. Le coût total de l'opération s'élève à 3 165 €, contre 3 135 € l'an dernier.

Rentrée scolaire : les effectifs

Sur les 281 enfants de Lécousse en âge d'être scolarisés, 192 le sont dans la commune et 89 à Fougères.

Sur les 386 enfants scolarisés à Lécousse, 226 le sont à l'école primaire Montaubert et 160 à l'école Notre-Dame. 192 élèves sont de Lécousse, 86 de Fougères et 108 de communes extérieures. Il y a 89 enfants de Lécousse scolarisés à Fougères et 86 enfants de Fougères scolarisés à Lécousse.

Fonctionnement : la participation communale

À l'école primaire Montaubert, les coûts de fonctionnement par élève sont de 1 056,68 € en classe maternelle et 439,73 € en classe élémentaire. Pour les enfants non domiciliés à Lécousse, une participation est demandée aux communes extérieures (un abattement de 20 % est octroyé aux communes de l'ex-Fougères communauté).

À l'école Notre-Dame, la participation communale aux frais de fonctionnement s'élève à 113 279,79 €. Une participation des communes extérieures est demandée pour les enfants non domiciliés à Lécousse (là aussi, un abattement de 20 % est octroyé aux communes de l'ex-Fougères communauté).

Services périscolaires : les tarifs

Pour les enfants de Lécousse scolarisés à l'école primaire Montaubert :

Coût d'une vacation de garderie : 0,80 €
Repas et garderie du midi : 4,20 €
Étude surveillée et garderie : 1,65 €

Crédits scolaires : les montants

Quelques exemples pour les deux écoles :

- fournitures scolaires par enfant de Lécousse en maternelle ou élémentaire : 30,60 €
- manuels scolaires en école élémentaire et matériel pédagogique en maternelle : 127 € (par classe)
- fournitures multimédia : logiciels 24 € (par classe), consommables 24 € (par classe maternelle) et 46,80 € (par classe élémentaire)
- aide versée aux familles de Lécousse pour un séjour d'une semaine 35 € (primaires), aide aux voyages scolaires 50 € (collèges, lycées)



→ Exposition de fin d'année : les voitures à l'honneur

Du 2 au 10 décembre, l'exposition organisée à l'espace Irène Frain par la commission Animation Culture avait pour thème l'automobile. Outre la présentation de nombreux objets prêtés par des particuliers (voitures miniatures, voitures d'enfants à pédales, train électrique, etc.), l'artiste dessinateur fougerais Patrick Brunet a exposé une quinzaine de ses tableaux. Reconnu en France et en Europe (ses oeuvres font aujourd'hui partie de collections privées et publiques), le travail de ce passionné des sports mécaniques et des voitures sportives a emballé les visiteurs.



→ Marché de Noël : la 21^e édition



Le traditionnel marché de Noël organisé par le comité de jumelage s'est déroulé le dimanche 3 décembre. Cette 21^e édition a accueilli une bonne quarantaine d'exposants, ce qui a permis aux nombreux visiteurs, malgré la pluie dans l'après-midi, de faire leurs emplettes à l'approche des fêtes. Comme chaque année, la participation du Père Noël, le manège pour enfants et la tombola ont contribué à la réussite de la journée. L'animation musicale était assurée par le groupe Les Play's Mobils, qui a ravi le public avec ses musiques festives



→ UNC-AFN : le méchoui annuel

Le méchoui annuel des anciens combattants AFN-Soldats de France s'est déroulé fin juin. Cette belle journée ensoleillée a débuté par le concours de pêche. Après la remise des lots, les pêcheurs sont allés rejoindre les invités pour le repas traditionnel, qui a été marqué par la visite surprise du député Thierry Benoît. La bonne humeur était au programme de la journée, avec jeux de palets et belote pour les uns, et marche à pied pour les autres.

→ US Lécousse : la Loire à vélo

Du 2 au 9 septembre, 35 licenciés ou sympathisants de l'US Lécousse ont participé à la semaine organisée à Saint-Satur, dans le Cher. Sur le parcours « La Loire à vélo », 28 cyclos (dont 11 femmes) ont parcouru 280 km en 4 jours. Le groupe de marcheuses rejoignait les cyclos pour le pique-nique du midi.

Les participants ont profité du séjour pour découvrir Bourges, sa cathédrale, son quartier médiéval, la maison de Jacques Cœur, et le marais de Bourges, véritable poumon vert de la ville. La découverte de Sancerre, les visites d'une cave et d'une fromagerie à Chavignol étaient également au programme. Une semaine à renouveler !



→ Forum des associations : un beau succès



Organisée pour la première fois sous un chapiteau dressé sur le parking de La Pilais, la nouvelle formule du Forum des associations a tenu toutes ses promesses le samedi 26 août dernier. De nombreux visiteurs se sont déplacés tout au long de la journée pour rencontrer les bénévoles associatifs, s'inscrire aux activités pour l'année, assister aux démonstrations et autres animations (musique, initiation à l'utilisation des défibrillateurs, etc.). Pour ne rien gâcher, cette journée conviviale s'est déroulée sous un magnifique soleil.

→ Médiathèque : l'actualité

Dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse, l'illustrateur Vincent Godeau a animé un atelier à la médiathèque le samedi 18 novembre, dans la continuité de l'exposition ludique « Sens dessus-dessous ». Les 13 jeunes participants ont dessiné une maison et y ont caché d'autres dessins, visibles avec la loupe magique de Vincent Godeau. Ravis, les enfants sont tous repartis avec leur loupe à filtre rouge.



Du 10 janvier au 10 février, la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine prêtera des modules, illustrés par Anne Letuffe, destinés aux enfants de moins de 6 ans (livre géant et tunnel pour jouer à observer, à associer les formes et les matières, etc.). Des animations seront proposées autour de ce « Tout petit » jeu.

Renseignements à la médiathèque de Lécousse. Tél. 02 99 97 73 31.

→ Les classes 7



Atelier Photo Jean-Luc Barbelette

le saviez-vous



Les livres de Gaël Brunet et Irène Frain

Le Lécousois Gaël Brunet, directeur général adjoint des services de proximité à Fougères Agglomération, vient de publier un roman intitulé « Luwak » sous le pseudonyme de Pierre Derbré. Dans ce conte un brin philosophique et fantaisiste, l'auteur raconte les tribulations d'un quadragénaire en quête d'un projet qui donnerait un sens à sa vie. Un personnage de doux rêveur très attachant pour un roman plein de charme, salué par ses lecteurs (Alma Editeur).

Irène Frain, la marraine de notre espace culturel, vient également de sortir un nouveau livre : « La Fille à histoires ». Dans ce récit touchant, l'auteur retrace le chemin qui l'a mené à l'écriture. Elle raconte son enfance et son milieu familial, pour lequel le métier d'écrivain n'était pas considéré comme sérieux (éditions du Seuil).

➔ L'Hommage aux « morts pour la France »



Nous poursuivons notre série consacrée aux soldats lécousois de la Première Guerre mondiale dont les noms sont inscrits sur le Monument aux Morts. Les quatre derniers soldats morts au combat en 1917 sont évoqués ici dans l'ordre chronologique de leur décès.

Marcel Simon



Fils de Joseph Simon et Emilie Gavard, instituteurs, il est né le 21 décembre 1896 à Guipry. Sa mère meurt à l'âge de 26 ans, alors qu'il n'a que 3 ans. Instituteur à Saint-Ouen-la-Rouërie, il obtient le certificat d'études primaires à Lécousse en 1908. Incorporé le 5 avril 1915 au 117^e Régiment d'Infanterie, il passe au 130^e RI le 26 novembre 1915. Il est nommé caporal le 13 avril 1916 et passe au 117^e RI cinq jours plus tard. Il est nommé sergent le 12 mai 1917. Il est tué à l'ennemi le 23 juin 1917, à 11 h, à Mont-Cornillet (Marne). Il obtiendra à titre posthume la Croix de guerre avec étoile d'argent : « Sous-officier d'une rare énergie qui avait su s'attirer par sa belle attitude au feu l'estime de ses chefs et de ses hommes. Tué glorieusement le 23 juin ». Le corps de Marcel Simon est arrivé le 17 février 1922, à 14 h 58, en gare de Fougères. Il est enterré au cimetière de Lécousse, emplacement C03-01.

Louis Divay



Né le 10 octobre 1893 à Saint-Germain-en-Coglès, il est le fils de Pascal Divay et Marie Juguet, cultivateurs domiciliés à Montaubert. Il a un frère et trois sœurs. Cavalier de 2^e classe au 24^e Régiment de Dragons, 1^e groupe d'Escadrons, il est incorporé le 26 novembre 1913. Il part au front le 4 août 1914. Il meurt pour la France le 29 juin 1917, au lieu-dit « Le Boyau Tardive », au nord d'Esnes (Meuse). Il est tué à l'ennemi, par suite d'éclats d'obus reçus au cours d'un violent combat. Il sera cité à l'ordre du 31^e corps d'armée du 18 août 1917 : « Cavalier d'un dévouement et d'un courage absolus, dont il a donné maintes preuves. Tué glorieusement au cours d'un combat à la grenade engagé contre un ennemi supérieur en nombre qui tentait d'aborder nos lignes, précédé de lance-flammes. » Il est enterré à la nécropole nationale « Esnes-en-Argonne », dans la Meuse.

Marcel Heulot



Fils de Jean Heulot et Joséphine Malle, mariés en 1894 à Billé, il est né le 12 septembre 1896. Il a un frère qui, ajourné par le conseil de révision, meurt à Fougères à l'âge de 22 ans. Mécanicien, il est domicilié à La Garenne en Lécousse. Incorporé le 10 août 1916 au 103^e RI, il part aux armées le 12 février 1917. Il passe au 147^e RI le 1^e juin. Il meurt pour la France le 1^{er} août 1917, au Bois d'Avocourt, dans la Meuse. Il est enterré à la nécropole nationale « Esnes-en-Argonne » (Meuse).

Jean Pichot



Né le 9 juillet 1884, il est le fils de Théophile Pichot et Joséphine Delaunay, cultivateurs domiciliés à Billé. Il a deux sœurs et deux frères, dont l'un mourra pour la France à Verdun. Incorporé au 70^e RI le 10 octobre 1905, il est nommé caporal tambour le 21 juillet 1907. Cultivateur domicilié à Lécousse, il se marie le 4 juillet 1914 avec Henriette Morel. Il est rappelé à l'activité par l'ordre de mobilisation générale du 2 août 1914. Arrivé au corps le 4 août, il part aux armées cinq jours plus tard. Il passe au 48^e RI le 24 mai 1917. Il meurt pour la France le 13 septembre 1917, à 13 h, au centre hospitalier de Fleury-sur-Aire (Meuse), des suites de blessures de guerre. Il est enterré à la nécropole nationale « Rembercourt-aux-Pots » (Meuse).



→ Personnel communal : Carol-Anne Demé au service Urbanisme



Le 1^{er} juillet dernier, Carol-Anne Demé a été recrutée en tant qu'adjoint administratif au service Urbanisme. Elle occupait déjà le poste depuis le début de l'année dans le cadre d'une mission temporaire du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine (CDG 35). Âgée de 28 ans, la

jeune femme originaire de Rennes est titulaire d'une licence en Aménagement du territoire et d'un master Management Public Territorial. Elle a également suivi une formation en Préparation aux Missions des Collectivités (Prémicol) avec le CDG 35.

à noter

CCAS : un appartement à louer

Le CCAS loue un appartement de type F1 d'une superficie de 55 m². Libre de suite, le logement est situé place Saint Martin des Champs, en plein cœur du bourg. Le loyer est de 273,33 € par mois. S'adresser à la mairie. Tél. 02 99 94 25 05.

PACS : à la mairie

Depuis le 1^{er} novembre, les personnes qui veulent conclure un PACS (Pacte Civil de Solidarité) doivent faire enregistrer leur déclaration à la mairie de leur résidence commune, et non plus au greffe du tribunal d'instance. Il faut prendre rendez-vous aux heures d'ouverture de la mairie, sauf le samedi matin. Tél. 02 99 94 25 05.

et aussi...

Syndicats : les rapports d'activité

Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

Au cours de l'année 2016, le SMICTOM du Pays de Fougères a collecté et traité 43 841 tonnes de déchets, soit une moyenne de 579 kg par habitant. Le coût annuel s'élevait à 70,65 € par habitant. Par rapport à 2015, le poids des déchets ménagers a baissé de 3,23 % et celui des déchets recyclables de 1,48 %. Par contre, les déchets collectés en déchetterie ont augmenté de 4,74 %.

Au 1^{er} janvier 2017, le SMICTOM du Pays de Fougères et celui de Louvigné-du-Désert ont fusionné au sein du SMICTOM du Pays de Fougères. La nouvelle entité, composée de 55 communes, représente un bassin de 84 421 habitants.

Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon

En 2016, dans le cadre de la révision générale du PLU, la commune de Lécousse a lancé avec le Syndicat et le SAGE Couesnon un inventaire de son bocage, qui s'est poursuivi en 2017.

Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin du Couesnon

En 2016, la production d'eau sur l'ensemble du territoire du syndicat a été 4 887 805 m³. Concernant le service technique du SMPBC, les frais pour la commune de Lécousse ont représenté 0,74 %, soit 453 € (441 € en 2015).



Etat-civil

Naissances du 19 mai au 3 novembre 2017

19 mai : Camille HAUDEGOND - 3, rue Robert Schuman
 5 juin : Enola VERGEREAU - 7, rue des Sablières
 9 juin : Margot DELANGLE - 13, rue Saint Yves
 7 juillet : Lilian FOUGERAY - 1, Le Tertre
 8 juillet : Manon CHATAIGNERE - 2, rue des Sablières
 14 juillet : Guillaume COURTEIX - 12, rue d'Espagne
 11 août : Judith TROPEE - 4, boulevard de Bliche
 30 août : Aurélien LAROCHE - 30, rue de la Guillardière
 2 septembre : Lyana TALVA HARDY - 14, rue Marie-Angèle Duval
 12 septembre : Marylou BARON - 20, boulevard de Bliche
 24 septembre : Léo HARDEL - 1, La Faverie
 29 septembre : Lisa SERRAND - 3, rue Alfred de Vigny
 16 octobre : Jeanne FAGUAIS - 15, rue Maurice Ravel
 3 novembre : Alan MELET - 3 bis, rue de la Butte

Mariages

5 août : Jérôme LOISANCE et Isabelle GRÉSEL - 17, rue Saint Yves
 26 août : Pierre DESANCE et Claire LEMERCIER - 27, rue Marie-Angèle Duval
 26 août : Maxime QUILLIVIC et Magali LE NORMAND - 4, La Porcherie

Décès du 24 juin au 1^{er} septembre 2017

24 juin : Jeannine ROGER née PASTOL - 9, rue des Bûcherons
 8 juillet : Lucienne KERZÉRHO née LE LOSTEC - 20, résidence la Garenne
 8 août : Marcelle BOURDIN née TOUCHARD - 18, rue de l'Eau Vive
 5 septembre : Noël CHAUPITRE - 16, rue des Bûcherons

Les permis de construire

Mme N'TCHAM'PO Olivia, 10 Villeneuve : rénovation d'un bâtiment agricole en maison d'habitation. Arrêté du 26/04/2017.
 SCI M&H, 21 rue Simone de Beauvoir : construction d'une maison d'habitation. Arrêté du 17/07/2017.
 M. et Mme DAVARD Daniel et Jeannine, 24 rue du Pont Sec : construction d'une maison d'habitation. Arrêté du 14/08/2017.
 M. MONTEBAULT Thibault, 2 La Porcherie : rénovation d'une habitation. Arrêté du 14/08/2017.
 M. GUILLE Benoit, 6 rue Saint-Yves : construction d'une maison d'habitation. Arrêté du 25/09/2017.
 M. TEXEIRA RUA Patrick et Mme BREDIA Claire, 4 rue Waldeck Rousseau : transformation du garage en espace habitable. Arrêté du 14/08/2017.
 M. LOISANCE Jérôme, 17 rue Saint-Yves : construction d'un garage. Arrêté du 31/10/2017.
 M. POIRIER David et Mme COULANGE Aurélie, 1 allée Jean Moulin : construction d'une maison d'habitation. Arrêté du 10/11/2017.

Les déclarations préalables

Mme BOURCIER Cécile, 2 rue du Martray : remplacement des menuiseries. Accordé le 03/06/2017.
 M. CHAPALAIN Jean-Pierre, 4 rue des Meuniers : modification des clôtures. Accordé le 19/06/2017.
 M. DELALANDE Joël, 7 chemin de la République : installation de panneaux photovoltaïques. Accordé le 22/06/2017.
 Mme FAGUAIS Margaux, 15 rue Maurice Ravel : installation de deux fenêtres de toit. Accordé le 22/06/2017.
 M. et Mme JUHEL Joseph, 22 Domaine de Bellevue : extension de la maison d'habitation. Accordé le 20/06/2017.
 M. ZAHN Kévin, 4 rue Sophie Trébuchet : extension de la maison d'habitation. Accordé le 10/07/2017.
 M. GROUAZEL Cyril et Mme BAZZANI Laura, 14 rue Sophie Trébuchet : extension de la maison d'habitation. Accordé le 12/07/2017.
 M. DELCOURT Dominique, 13 rue des Tisserands : installation d'un abri de jardin. Accordé le 21/07/2017.
 M. BELAIR Fabien et Mme PETIT Cécile, 1 rue Adélaïde Daligaut : installation d'un abri de jardin. Accordé le 21/07/2017.
 M. et Mme JARRY Mathieu et Emilie, 11 boulevard de Pontlevoy : modification des clôtures. Accordé le 11/08/2017.
 M. et Mme BOUFFORT Jean-Claude, 18 rue Claude Debussy : extension de la maison d'habitation. Accordé le 14/08/2017.
 GEDIMANCHE, 9 rue Jacques de Tromelin : division foncière en vue de construire. Accordé le 16/08/2017.
 M. RENARD Nicolas, 55 rue du Pont Sec : modification des clôtures et remplacement de la porte d'entrée et de deux fenêtres.
 M. et Mme PINOT Christian et Patricia, 6 rue Hector Berlioz : extension du garage. Accordé le 24/08/2017.
 M. HARDY Michel, 8 rue François Cevert : construction d'un abri voiture. Accordé le 08/09/2017.
 M. et Mme LEBRETON Eric et Hélène, 6 impasse des Rochelettes : installation d'une véranda. Accordé le 05/09/2017.
 Mme FLEURY Marie, 17 rue du Pont Sec : remplacement d'une fenêtre de toit. Accordé le 24/09/2017.
 M. BOURDINIÈRE Pierre, 2 allée d'Oviédo : modification des clôtures. Accordé le 25/09/2017.
 M. HAMARD Nicolas, 38 rue Alliaume : installation d'un muret de soutènement. Accordé le 25/09/2017.
 SCI Les Forgerons, 1 rue de la Guillardière : extension d'une maison d'habitation. Accordé le 04/10/2017.



Hôtel de ville

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h (sauf le jeudi) et de 14 h à 17 h 30 ;
le samedi de 10 h à 12 h (permanence administrative).
Il est possible, chaque samedi matin, de rencontrer un élu.
Vous pouvez aussi prendre rendez-vous.

Hôtel de ville,
1 parvis des Droits de l'Homme.
35133 - Lécousse.

Tél. : 02 99 94 25 05
Fax : 02 99 99 61 24
<http://www.lecouisse.fr>
mairie@lecouisse.fr

Les n°s utiles

Médecin :

Dr Yvon Le Du 02 99 94 33 89

Pharmacie :

Florence Olivier 02 99 99 81 01

Psychologue - psychanalyste :

Cyril Lucas 02 23 51 00 41

Cabinet paramédical :

Sylviane Bourdet, kinésithérapeute
02 99 94 94 55

Rozenn Cotbreil, pédicure, podologue
02 99 94 37 99

Annabelle Delahaye, infirmière
02 99 94 37 75

Cabinet d'infirmières :

Gousse-Lagogue-Marc-Garnier
02 99 94 19 18

ADMR :

02 99 98 97 55 à Romagné
02 99 17 47 87 à Fougères

- AGENCEMENT - RÉNOVATION
- MENUISERIE - BOIS - PVC - ALU
- CLOISONS SÈCHES, ISOLATIONS
- PORTES DE GARAGES
- PORTAILS ET CLÔTURES
- DÉPANNAGE VOLETS ROULANTS ET PERSIENNES



Pascal GRIMAULT

12 rue Poulet - 35300 FOUGERES

Entreprise certifiée Qualification QUALIBAT 3511 4131 4311

Tél. 02 99 99 13 40 - 06 67 29 24 47 - Fax 02 99 99 10 04
agencement.grimaault@orange.fr

Restez connecté !



■ www.lesurf.fr

■ Facebook

■ La Boutique
Rue des frères Devéria

■ 02 99 99 08 77



Et maintenant **UN SITE INTERNET MOBILE !**
m.lesurf.fr



www.lesurf.fr

VERANDA TOUS STYLES - STORES - VOLETS ROULANTS

Conception - Plan - Devis - Permis de construire
Réalisation tous corps d'états



Nous construisons vos idées...



Roger LESTAS

Port. 06 80 99 40 14

cvb.rogerlestas@orange.fr

9 rue de la Croix Dorée
35133 LECOUSSE
Tél. 02 99 94 86 19

www.cvb-veranda.fr



chez E.Leclerc, vous savez que vous achetez moins cher.



Poissonnerie

- Cuisson rapide et gratuite de vos coquillages et crustacés à la vapeur sèche.
- Plateau de fruits de mer sur commande



Traiteur

- Mariage
- Réception
- Cocktail



Espace technique

- Multimédia
- Téléphonie
- Informatique
- Photo
- TV
- CD ■ Vidéo
- Petit électroménager



Presse

- Française des Jeux
- Développement photo
- Recharge téléphonie :
LECLERC MOBILE - SFR - ORANGE
BOUYGUES - LYCA MOBILE - LEBARA



L'espace vert

- Compositions Florales et Cadeaux
02 99 99 31 89



Sandwicherie

- Boissons froides ou chaudes
- Plats chauds, sandwiches
- Desserts, viennoiseries
- Formules



leclerc drive

- Vos courses en 1 clic !
leclercdrive.fr

www.e-leclerc.com

E.Leclerc 

Route de Rennes **LÉCOUSSE**



24h/24